

MB 7/11/2017

Compte rendu de ma présence à la Commission géographique Durance littoral tenue à l'ENSOSP à Aix le 7/11/17 de 10h à 16h

Objet principal :

11^{ème} programme d'action de l'Agence de l'eau RMC (Rhône Méditerranée, Corse)

Cri d'alarme du Président et du Directeur de l'Agence de l'eau suite aux décisions gouvernementales de modifier les compétences des agences de l'eau qui doivent financer d'autres actions que celles directement liées à la gestion de l'eau : Agence française de la biodiversité (AFB ex ONEMA), Parc nationaux, Office de la chasse ... ce qui se concrétisera par une baisse des moyens et des effectifs.

Pertinence de notre présence

L'intérêt d'une présence fédérale à ce type de « grande messe » réside surtout dans la prise en compte de notre rôle comme acteur de l'eau, nous ne sommes pas oubliés même si nous comptons très peu ! Etre présent permet de respecter l'invitation qui n'a pas été évident d'obtenir par le passé, même si les résultats ne sont pas toujours là !

L'intérêt réside également dans le relationnel qui peut se faire à cette occasion d'où l'importance de ne pas y envoyer de multiples interlocuteurs différents qui ne connaîtraient pas un minimum de personnes susceptibles d'être rencontrées avec en tête des sujets précis à évoquer. Ces sujets étant multiples et différents ; sujet précis comme par exemple l'avancé d'un projet sur un barrage ou général comme l'évolution de la réglementation...

Points principaux

Présentation du programme d'action de l'Agence de l'eau : Les thèmes principaux étaient sur l'assainissement, les pollutions, la gestion de la ressource, la restauration des milieux aquatiques et marins. En ce qui nous concerne la principale action réside dans l'application du SDAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) notamment sur la continuité écologique c'est à dire l'effacement ou l'aménagement des barrages pour laisser passer les poissons et les matériaux (graviers) en principe nous pouvons faire prendre en compte à cette occasion le passage sécurisé des embarcations en s'appuyant sur l'article L211-3 de la Loi sur l'eau et de son décret d'application n° 2008-699.

L'après midi étaient organisés différents ateliers où on pouvait poser des « postits » sur des panneaux sur différents thèmes. Celui nous concernant : « Restauration des milieux et biodiversité » j'y ai rappelé la nécessaire prise en compte de la navigation lors des opérations de continuité écologique ainsi que lors des travaux d'entretien des rivières notamment en terme de sécurité.

Personnes rencontrées

Voir tableau page suivante

Noms	Organisme	Sujets abordés
Christian Doddoli	SMAVD	Projet Perthuis <ul style="list-style-type: none"> - ne sera pas à la réunion du 12/12 et regrette de ne pas être coordonné pour fixation de la date, - toujours très motivé pour le projet dont le SMAVD assurera la première étude de faisabilité, - signale également l'intérêt de la Région pour le projet, - s'interroge sur l'opportunité des JO 2024 qui pourrait mtiver les décideurs
Marc Fiquet	DDT 05	Micros centrales : infos et remarques sur Guisanne, Byaisse ...
Bérenère Charnay	Parc du Queyras	Demande de nouvelles sur les RIS du Guil dont la réalisation a été différée du projet CDCK 05 et reprise par le parc pour une cohérence avec les autres activités de pleine nature
Corinne Guin	Parc du Verdon	Projet passe à poisson Vinon : <ul style="list-style-type: none"> - étude programmée sur 2018 en maitrise d'ouvrage par la FF pêche 83 - pas encore de cahier des charges ni de comité de pilotage définis - actuellement aucune visibilité sur la maitrise d'ouvrage des travaux qui seront proposé par l'étude <p>Grande vigilance et recherche d'info à envisager en urgence (je l'ai déjà dit !) Contact avec la fédé de pêche 83 ? il faut absolument être impliqué dans la définition du cahier des charge et dans le futur Copil de l'étude : gros risque d'un projet qui ne prendrait pas en compte le stade d'eau vive mais opportunité de son confortement (Revoir ma note de mars dernier)</p>
Ronan Marie	Syndicat mixte de protection contre les crues de l'Ubaye	Nouveau chargé de mission Présentation des impératifs d'aménagement de l'Ubaye pour pérenniser les grands événements de manière qu'il vérifie leur compatibilité avec les impératifs liés à la gestion de la rivière. (Doc MB envoyé) Evocation des travaux à Méolan qui déversent des blocs minés dans les Ex : DANGER !
Catherine Lenormand	EDF	Sensibilisation sur le projet de Vinon (cf plus haut) qui pourrait faire des économies d'eau sur les lâchers du stade d'eau vive. Elle n'est pas au courant mais le sera certainement
?	Syndicat mixte Briançon	Sécurisation de la Clarée suite aux glissements de terrrrrain en amont de Val des Prés Travaux à venir sur la Guisane